

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Basile, tenue le 16 décembre 2024, à 19h00, au 41 avenue Caron (Bibliothèque), Saint-Basile.

Sont présents :

M. Martial Leclerc	Siège #1	M. Mathias Piché	Siège #4
Mme Lise Julien	Siège #2	M. Denys Leclerc,	Siège #5
M. Bertrand Thibaudeau	Siège #3	Mme. Karina Bélanger,	Siège #6

Formant quorum sous la présidence de monsieur Guillaume Vézina, maire.

Sont également présents :

Madame Annie Thériault, Directrice générale et assistante-greffière
Madame Manon Jobin, Directrice générale adjointe, trésorière-greffière par intérim

316-12-2024

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Monsieur le Maire déclare la présente séance ouverte à 19h00.

Sur la proposition de monsieur Denys Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE la présente séance est légalement constituée.

ADOPTÉE

317-12-2024

ADOPTION DU BUDGET 2025

Conformément aux articles 474 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*.

Sur la proposition de monsieur Mathias Piché, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE le conseil de la Ville de Saint-Basile adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2025 comme ci-après reproduite :

<u>Revenus</u>	<u>Budget</u>
Taxes	4 876 641 \$
Paiements tenant lieu de taxes	17 400 \$
Transferts	556 883 \$
Services rendus	185 300 \$
Impositions de droits	99 000 \$
Amendes et pénalités	20 000 \$
Intérêts	20 000 \$
Autres revenus	5 000 \$
Affectations	<u>455 566 \$</u>
Total :	<u>6 235 790 \$</u>

Charges

Administration générale	976 365 \$
Sécurité publique	633 609 \$

Transport	1 579 595 \$
Hygiène du milieu	843 532 \$
Santé et bien-être	51 034 \$
Aménagement, urbanisme, développement	160 991 \$
Loisirs et culture	845 221 \$
Frais de financement	1 145 443 \$

Total : **6 235 790 \$**

QUE le remboursement au fonds de roulement prévu pour 2025 soit de 61 761 \$ et est réparti comme suit :

- Voirie	39 012 \$
- Administration	3 780 \$
- Incendie	14 507 \$
- Aqueduc et égouts	3 462 \$

ADOPTÉE

318-12-2024

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

CONSIDÉRANT QU'un programme triennal d'immobilisations doit être adopté par le conseil de la Ville (L.C.V. 473);

Sur la proposition de monsieur Denys Leclerc, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE certaines immobilisations des années 2025, 2026 et 2027 sont conditionnelles à l'obtention de subventions gouvernementales.

QUE le programme triennal des dépenses d'immobilisations soit et est adopté comme suit :

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATION 2025-2026-2027

	2025	2026	2027	Total
ADMINISTRATION				
Remplacement serveur, remplacement réseau	35 000			35 000
Gestion de la demande de puissance (GDP)	20 000			20 000
INCENDIE				
Muraille en hommage aux pompiers retraités de la caserne	7 000			7 000
Les séchoirs pour habits de pompier (bunkers)	7 000			7 000
Borne-fontaine sèche rue Sainte-Marie	17 000			17 000
Caméra thermique		10 000		10 000
VOIRIE - INFRASTRUCTURES DE RUE				
Voirie-Entretien diverses rues	100 000	100 000	100 000	300 000
Réfection divers ponceaux (2024-2025)	150 000			150 000
Ponceau ruisseau d'Aulnage - rang Sainte-Angélique	1 300 000			1 300 000
Ajout de glissières de sécurité - Chemin de la Station et Ste-Madelaine (2025)	25 000	25 000	25 000	75 000
Refecton des glissières de sécurité - rang Saint-Georges	55 000			55 000
Réfection du rang Saint-Joseph - incluant ponceaux	50 000	2 500 000		2 550 000
Réfection du rang Saint-Jacques	50 000	1 100 000		1 150 000
Réfection boul. du centenaire - Partenariat avec le MTMD	50 000	2 440 944		2 490 944
Signalisation entrées de ville et modification des nom de rues			30 000	30 000
Broyeur à branches	5 000			5 000
Remplacement tracteur (sans souffleur) - (Fin de la location été 2026)		200 000		200 000
Remplacement camion cube GMC no. 1099		95 000		95 000
HYGIÈNE DU MILIEU				
AQ- Démolition SP-1		200 000		200 000
AQ- Réfection branchements de services et BF rang ste-anne (inclus étude démolition réservoir)	50 000	150 000		200 000
AQ- Peinture borne-fontaine + balises	33 275			33 275
ÉG - Raccordements inversés (Ste-Angélique)	25 000			25 000
ÉG - Vidange bassin #1 _ étang aéré		90 000		90 000
ÉG - Remplacement isolation toit usine de traitement	5 000			5 000
Réfection du bassin de rétention des eaux pluviales (Dev phase 2)	40 000			40 000
ÉG-AQ-VOIRIE- Réfection chemin de la station ouest (de rte Delage à #662)	625 000			625 000
LOISIRS				
Agrandissement Centre Comm. (revêtement mural, chauffage, chambre des patineurs)	1 200 000			1 200 000
Aménagement Terrain de balle + Rangement terrain de balle (cabane électrique)	600 000			600 000
Réaménagement ilots loisirs - Préau, patinoire, sentier de patin	2 200 000			2 200 000
Affichage noms des parcs ET bâtiments (Édifice Caron, Pavillon de service)	10 000			10 000
Parc - Développement Phase III (aménagement terrain 2025 - parc 2026)	50 000	75 000		125 000
Parc à chien (aménagement et clôture)	25 000			25 000
Réparation toiture du Centre Ernest-J.-Papillon	35 000			35 000
Mise à niveau des terrains de volleyball	16 000			16 000
Modernisation de la bibliothèque - plancher, armoires rangement, peinture (prix plancher à recevoir)	7 678			7 678
Amélioration des jeux d'eau (clôture, haie)		15 000		15 000
Remplacer surfaceuse		15 000		15 000
Remplacement camion cube ford no. 1038		70 000		70 000
Remplacement scène au Centre Ernest-J.-Papillon		12 000		12 000
Aménagement d'un skateparc et d'une pumptrack			80 000	80 000
TOTAL	6 792 953	7 097 944	235 000	14 125 897
				Subventions 8 504 500
				Emprunt à long terme 4 484 444
				Surplus et fonds réservés 664 953
				Fonds administration 472 000

ADOPTÉE

319-12-2024

DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2025

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, un document explicatif du budget 2025 doit paraître dans un journal;

Sur la proposition de madame Karina Bélanger, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Ville de Saint-Basile autorise la publication d'un document explicatif sur le budget 2025 et du programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027 dans le journal municipal mensuel et sur le site internet de la Ville de Saint-Basile.

ADOPTÉE

320-12-2024

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de madame Lise Julien, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE cette assemblée de la Ville de Saint-Basile soit et est levée à 19h45.

ADOPTÉE

Guillaume Vézina
Maire

Annie Thériault, DG
assistante-greffière